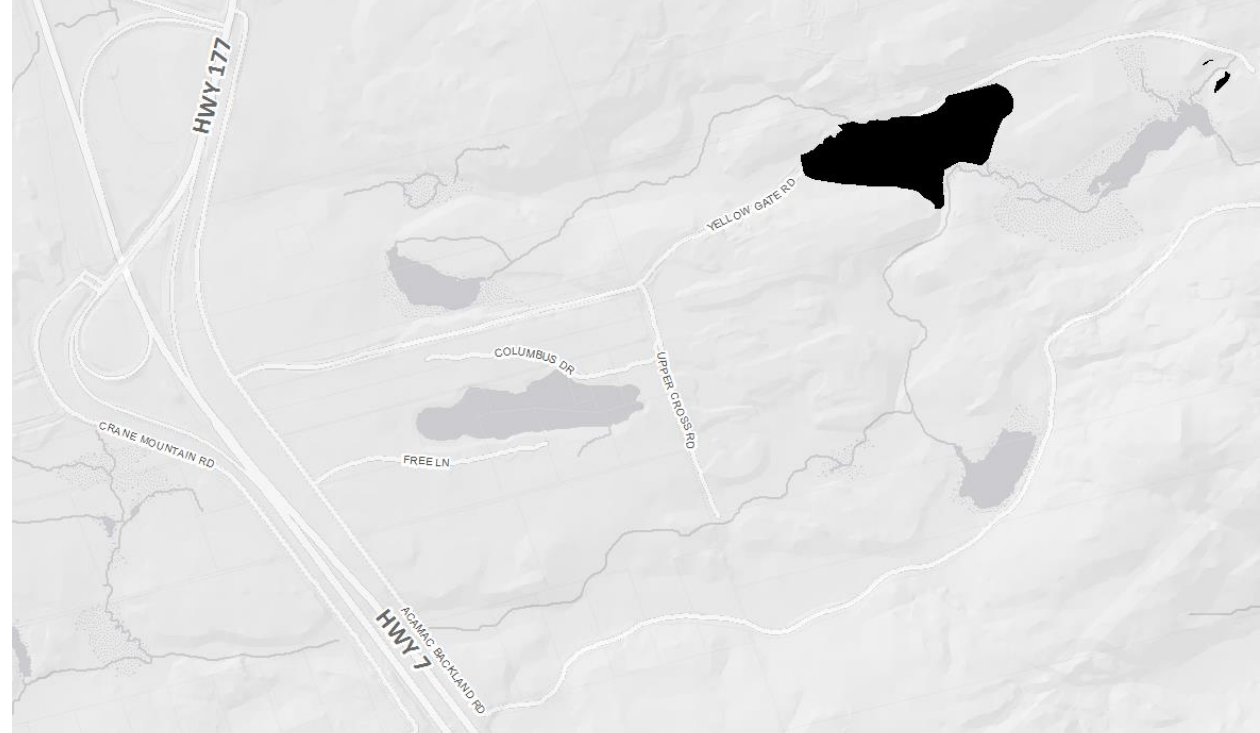


PROPOSED MUNICIPAL PLAN AMENDMENT RE: 348 ACAMAC BACKLAND ROAD	PROJET DE MODIFICATION DU PLAN MUNICIPAL OBJET : 348, CHEMIN ACAMAC BACKLAND
Public Notice is hereby given that the Common Council of The City of Saint John intends to consider an amendment to the Municipal Development Plan which would: 1. Redesignate on Schedule A of the Municipal Development Plan, parcels of land with an area of approximately 6.0 hectares located at 348 Acamac Backland Road, also identified as portions of PID No. 00289595 from Park and Natural Area to Rural Resource Area as illustrated below; 2. Redesignate, on Schedule B of the Plan, the same parcels of land, from Park and Natural Area to Rural Resource. A public presentation of the proposed amendment will take place at a regular meeting of Common Council on Monday August 19, 2019 in the Ludlow Room, 8th floor of City Hall.	Par les présentes, un avis public est donné par lequel le conseil communal de The City of Saint John a l'intention d'étudier la modification du plan d'aménagement municipal comme suit : 1. Modifier la désignation, à l'annexe A du plan, des parcelles de terrain d'une superficie d'environ 6,0 hectares, située au 348, chemin Acamac Backland, et portant des parties de NID 00289595, afin de la faire passer de parc ou aire naturelle à secteur de ressources rurales, comme il est indiqué ci-dessous; 2. Modifier la désignation, à l'annexe B du plan, des parcelles de terrain précitée, afin de la faire passer de parc ou aire naturelle à secteur de ressources rurales. Une présentation publique du projet de modification aura lieu lors de la réunion ordinaire du conseil communal le lundi 19 août 2019 dans la dans la salle Ludlow, 8^{ème} étage de l'hôtel de ville.
	

REASON FOR CHANGE: To permit the development of a pit and quarry for aggregate and clay extraction on a portion of the property.	RAISON DE LA MODIFICATION : Permettre la création d'une carrière et sablière pour l'extraction d'agrégats et d'argile sur une portion de la propriété.
Written objections to the proposed amendment may be made to the Council, in care of the undersigned, by September 18, 2019. Enquiries may be made at the office of the Common Clerk or Growth and Community Development Services, City Hall, 15 Market Square, Saint John, N.B. between the hours of 8:30 a.m. and 4:30 p.m., Monday through Friday, inclusive, holidays excepted.	Veuillez faire part au conseil par écrit de vos objections au projet de modification au plus tard le 18 septembre 2019 à l'attention du soussigné. Pour toute demande de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau du greffier communal ou le bureau de service de la croissance et du développement communautaire à l'hôtel de ville au 15, Market Square, Saint John, N.-B., entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.
Jonathan Taylor, Common Clerk 658-2862	Jonathan Taylor, Greffière communale 658 2862